KÖNING (*Charles Ovide*), Ingénieur, Professeur à l'Université de Santiago et Directeur des Ponts et Chaussées du Chili (Wiesbaden, Allemagne, 18.9.1864 - R.I.). Fils de J. (R.I.) et de Bucher, (R.I.).

Charles Köning est né à Wiesbaden en 1864. Arrivé en Belgique, il s'inscrivit à l'Université de Gand qui avait, à cette époque, une réputation internationale pour la formation des ingénieurs des Ponts et Chaussées ; il obtint son diplôme d'ingénieur honoraire des Ponts et Chaussées en 1887, avec 772 points sur 1 000. Etant de nationalité belge, il entra, immédiatement après ses études, au service de l'Administration des Ponts et Chaussées de Belgique, en qualité d'ingénieur de 3e classe.

Diverses circonstances amenèrent un nombre assez élevé d'ingénieurs belges à partir au Chili au cours des années 1889 et 1890. Le Chili avait nommé à la légation à Paris le ministre Don Carlos Antung, qui avait reçu pour mission d'engager des ingénieurs de valeur pour le Ministère des Travaux publics chilien. C'est lui qui contacta le professeur Louis Cousin, de l'Université Catholique de Louvain, en vue de recruter des ingénieurs. Il y avait aussi à Santiago le consul de Belgique, Carion, qui, par l'intermédiaire du professeur Cousin, avait déjà recruté huit ingénieurs belges pour créer des réseaux électriques et hydrauliques dans des villes importantes. A la même époque, le président Balmaceda décida également de développer le réseau ferré au Chili, comportant notamment le «longitudinal», en direction nord-sud, et quelques lignes transandines. Une autre circonstance qui joua également en faveur du recrutement d'ingénieurs belges, fut l'Exposition internationale de Paris en 1889, pour célébrer le centenaire de la Révolution française et au cours de laquelle on inaugura la tour Eiffel qui attira l'attention des autorités chiliennes sur les talents techniques des ingénieurs, tant français que belges.

C'est ainsi que le président Balmaceda conçut l'idée de créer une école polytechnique au sein de l'Université d'Etat à Santiago de Chile et d'en confier la direction au professeur Louis Cousin qui servirait, en même temps, comme conseiller du gouvernement dans la création des nouvelles lignes de chemin de fer.

Cousin arriva au Chili en juin 1890 ; il avait été mandaté entre-temps pour faire une enquête et donner un avis sur la possibilité de construire un canal interocéanique à Panama, après le désastre encouru par de Lesseps. La nouvelle école polytechnique exigeait un cadre de professeurs-ingénieurs. Or, à Santiago, on disposait de mathématiciens et de chimistes, mais pas d'ingénieurs susceptibles de donner des cours de génie civil dans la nouvelle école. Cousin fit engager, à cette fin, Charles Köning et Léon Bidez.

Les contrats liant les ingénieurs belges au Chili n'étaient pas tous de même durée. Par exemple, Louis Cousin avait signé un contrat de cinq ans renouvelable une fois ; beaucoup d'ingénieurs avaient un contrat de deux ou trois ans sans qu'il soit mentionné s'il était renouvelable. Cependant, Charles Köning, qui était un fonctionnaire, avait obtenu de l'Administration des Ponts et Chaussées, à la date du 24 juillet 1890, un congé sans solde, d'une année seulement, pour se rendre au Chili, et il fut placé dans la 4e catégorie de la section de disponibilité.

Il faut savoir qu'à l'époque, aux Travaux publics, les trois premières catégories de la section de mise en disponibilité se rapportaient aux fonctionnaires hors d'état de remplir leurs fonctions par suite de maladie ou d'infirmité temporaire, ou ceux dont les fonctions viendraient à être supprimées ou réunies à un autre service par suite de réorganisation, ou ceux que le gouvernement avait chargé de fonctions ou d'une mission à exercer dans une autre administration de l'Etat, ou bien encore ceux qui obtiendraient un congé de plus de six mois pour motif d'intérêt public, cette appréciation étant réservée au ministre. Or le ministre de l'époque ne considérait pas l'enseignement universitaire comme étant un motif d'intérêt public. En conséquence, l'intéressé fut placé dans la 4e catégorie de la section de disponibilité où l'on ne pouvait rester plus de deux ans, sous peine d'être considéré comme démissionnaire.

Ceci obligeait Köning à solliciter un nouveau congé annuellement ; le 9 mars 1891, il s'adressa, de Santiago, à L. De Bruyne, ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics, pour solliciter une prolongation de son congé ; il écrivait notamment : «Je n'ai pas oublié quelles considérations généreuses vous ont déterminé à autoriser mon départ l'an dernier ; je tiens à vous dire que ces considérations subsistent et s'ajoutent à celles d'ordre plus général qui plaident en faveur du maintien de votre décision, celles-ci sont : l'expérience que j'acquiers en suivant les grands travaux qui s'exécutent ici, et cette bonne œuvre, à laquelle je me consacre de tout cœur, puissamment secondé en cela par mon père, créer à notre pays de nouveaux débouchés au Chili».

C'est là une caractéristique de l'esprit qui animait les ingénieurs belges œuvrant à cette époque au Chili : procurer des débouchés à l'industrie belge. Charles Köning en avait l'occasion par les cours qu'il professait à Santiago ; en effet, il avait été engagé pour la chaire d'architecture, mais en 1891, on lui confia, en outre, le cours de résistance des matériaux.

Le 7 avril 1892, Charles Köning sollicita une nouvelle prolongation de son congé, auquel il n'aurait plus droit s'il était maintenu dans la 4e catégorie de la section de disponibilité ; aussi demanda-t-il à passer à la 3e catégorie de la section de disponibilité, ce qui lui aurait permis d'obtenir un congé illimité, tout en conservant ses droits à l'avancement dans l'Administration belge. Sa demande était appuyée par le consul Carion et par le ministre des Affaires étrangères du Chili, Monsieur Juan Castillón, qui écrivit à son homologue en Belgique.

Köning fit remarquer qu'il montrait les catalogues des usines belges à ses élèves pour l'élaboration de leurs projets et que cela constituait une bonne propagande en faveur de l'industrie belge.

Le 9 avril 1892, le professeur Louis Cousin écrivit également pour appuyer la demande de son collègue Charles Köning, car sa présence à l'Université était d'autant plus nécessaire que, depuis le remplacement de Balmaceda à la tête du pays, à la suite de la dernière révolution, on ne renouvelait plus les contrats des ingénieurs étrangers œuvrant dans les grandes administrations du Chili. «Bientôt, affirmait-il, nous ne serons plus que trois ingénieurs belges, les trois professeurs d'université, à savoir : Louis Cousin, Charles Köning et Léon Bidez». Il ajoute : «la crise durera ce que durent les persécutions violentes et injustes, quelques ministères sans doute, mais probablement assez longtemps pour ne laisser de Belges dans l'Administration que les contractés pour cinq ans, si tant est qu'on ne nous tourmente pas à l'excès».

«Après la crise viendra la réaction, l'ancien régime, l'appel obligé à l'étranger, et il sera du plus haut intérêt pour les Belges d'avoir quelques agents pour la représenter et la favoriser».

Malgré les demandes réitérées de Charles Köning, il n'était toujours pas question de le verser à la 3e catégorie de la section de disponibilité, mais il obtint, en juillet 1893, un congé de quatre ans, stipulant que c'était le dernier qui lui serait accordé.

Dans sa demande, Charles Köning écrivait : «Les services rendus à mon pays, d'une part, en faisant connaître aux futurs ingénieurs chiliens, mes élèves, les produits et les ressources de nos établissements sidérurgiques et, d'autre part, en mettant bon nombre de nos usines en relation d'affaires avec le Chili (...)».

«(...) Et l'expérience acquise dans l'étude, sur place, des travaux à la mer en voie d'exécution à Talcahuano et à Valparaiso et des travaux publics en général au Chili en ces dernières années (...)».

«Puissent ces titres vous paraître suffisants (...)». Il faut savoir qu'à la côte du Pacifique, les ouvrages maritimes doivent résister à des houles de 8 m de hauteur et exigent une conception très soignée.

Köning, de plus en plus apprécié, se vit attribuer en 1893 par le Parlement chilien un subside de 10 000 piastres pour monter un laboratoire d'essais de matériaux. Il avait beau demander de passer à la 3e catégorie de la section de disponibilité, on s'y opposait, arguant que ceci n'était accordé que pour une activité d'intérêt général, tandis que l'enseignement universitaire était considéré comme une activité d'intérêt particulier.

Finalement, le 20 juillet 1897, on lui accordait un congé de quatre ans, le dernier, mais on le maintenait toujours dans le 4e catégorie de la section de disponibilité. Ce congé exceptionnel lui était accordé, étant donné les avantages que tirait la Belgique de sa présence au sein du corps professoral de l'Université de Santiago.

Pour arriver à ce résultat, Charles Köning avait remué ciel et terre et avait fait intervenir le ministre des Affaires étrangères, M. de Favereau, pour appuyer sa demande.

Le 12 septembre 1897, Charles Köning écrivit encore au sujet de son passage à la 3e catégorie de la section de disponibilité. On lui invoquait toujours comme motivation de la décision qu'il n'existait aucun précédent. Mais début septembre 1897, l'ingénieur belge, Omer Huet, de l'Administration du Chemin de Fer belge qui, à cette époque, appartenait à l'Etat, était arrivé a Santiago. Or, Omer Huet était détaché à l'Administration belge pour cinq ans en conservant son ancienneté et tous ses droits.

Dès le 12 septembre 1897, Köning prit la plume pour écrire au Directeur général des Ponts et Chaussées, afin d'évoquer le cas d'Omer Huet, et au ministre des Affaires étrangères, M. de Favereau, pour demander qu'on lui accorde un congé de cinq ans, son rang d'ancienneté dans les cadres de l'Administration et son passage à la 3e catégorie de disponibilité ; il fit encore intervenir son père auprès du Directeur général des Ponts et Chaussées pour appuyer sa requête.

On n'admit pas de le verser dans la 3e catégorie de la section de disponibilité, mais il fut admis, à partir du 31 décembre 1897, à participer à l'avancement dans le cadre du corps des Ponts et Chaussées.

Le 12 avril 1901, profitant d'un congé pris en Belgique, Charles Köning s'adressa au Ministre des Finances et des Travaux publics pour demander une prolongation de congé de cinq ans, au-delà de celui qui expirait le 31 décembre 1902. Cette demande prématurée se justifiait par le fait que le Gouvernement chilien venait de lui offrir le poste de directeur général des Travaux publics qui, jusqu'alors, n'avait jamais été attribué à un non-chilien. Ceci prouvait la haute estime en laquelle Köning était tenu au Chili.

Finalement, un congé supplémentaire de cinq ans, prenant cours à la date du 31 décembre 1902, lui fut accordé dès avril 1901, afin qu'il pût accepter le poste proposé. Comme il avait été admis à participer à l'avancement, bien qu'on le maintenait toujours dans la 4e catégorie de la section de mise en disponibilité, il fut promu ingénieur de 2e classe des Ponts et Chaussées. Une subtilité administrative avait été trouvée : vu la demande du Ministre des Affaires étrangères du Chili, on considéra qu'il était détaché au Ministère des Affaires étrangères pour une mission de cinq années au Chili. Charles Köning avait profité de son congé à Bruxelles en 1901 pour formuler sa demande. Encore deux fois, le 1er juillet 1907 et le 1er juillet 1912, il obtint une prolongation de congé de cinq ans à l'Administration des Ponts et Chaussées de Belgique.

Comme il pouvait désormais participer à l'avancement, bien que se trouvant en congé, il fut promu ingénieur principal de 1re classe à la date du 31 décembre 1908.

La légation de Belgique, au reçu de la dernière prolongation de congé, fit savoir, le 28 mai 1912, que

Acad. Roy. Scienc. d'Outre-Mer
Biographie Belge d'Outre-Mer,
T. VIII, 1998, col. 213-218

Köning, surmené, avait quitté le pays pour se reposer, probablement en Suisse, et ceci avec l'accord du Gouvernement chilien. Depuis, il avait été chargé de diverses missions techniques officielles pour ce même gouvernement. Nous ne connaissons pas la fin de sa carrière, car on ne trouve plus rien après 1912.

Le 19 juillet 1908, les anciens élèves de Charles Köning organisèrent un grand banquet en son honneur. Rentré en Belgique, il y poursuivit des études relatives à des travaux à exécuter au Chili.

Cet ingénieur eut une vie bien remplie : travaux maritimes, construction de routes et de voies ferrées avec ponts et tunnels au centre et dans le sud du pays, création de réseaux électriques et de distribution d'eau dans plusieurs grandes villes, en même temps que l'enseignement à l'université qu'il dispensa jusqu'en 1906. Sous son impulsion et celle de Louis Cousin, plusieurs Belges furent chargés d'un enseignement à l'Université d'Etat à Santiago du Chili ; citons Léon Bidez, Georges Neut, directeur de la Compagnie des Eaux, et André Gilmont. En 1906, il aida un compatriote, de Cartier, de Marchienne, chef du syndicat belge au Chili, à tenter d'obtenir la construction d'une portion du chemin de fer longitudinal.

L'action des ingénieurs belges au Chili mérite d'être tirée de l'oubli, car ils arrachèrent d'importantes commandes pour la Belgique et participèrent ainsi à la prospérité de leur patrie.

31 mai 1987.
A. Lederer (†).

Bibliographie et sources : Dossier admin. de C.O. Köning au Min. des trav. publ. — Greve, E. 1944. Historia de la ingenieria en Chile, Santiago, ch. VIII ; dossier 2972/1 au Min. Aff. étr., Bruxelles. — Lederer, A. Cousin, Louis. *Biogr. belge d'Outre-Mer*, Bruxelles, t. VII C. — Lederer, A. Carion, Adolphe. *Biogr. belge d'Outre-Mer*, Bruxelles, t. VII C. — Arrêté royal n° 263 du 15 sept. 1877, Moniteur belge n° 263 du 19 sept. 1877, pp. 269-271. — Lettre du 22.4.1987 du Prof. H. Lambotte, doyen de la fac. sci. appl. de l'Univ. de Gand.